

CERTIFICAT DE SPECIALISATION
CONSTRUCTIONS PAYSAGERES

Niveau 4 - Apprentissage, FPC, VAE

DURÉE DE LA FORMATION

400h en centre de formation (12 semaines de formation), modulables selon le financement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de :

- Organiser un chantier de construction paysagère
- Réaliser des travaux préalables aux ouvrages (implantation, terrassement, mise en place de réseaux secs et humides)
- Réaliser des ouvrages paysagers (murets, ouvrages de retenue des sols avec et sans liant, escaliers paysagers, allées et circulations, bassins, cascades et autres pièces d'eau...)

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

Assurer la préparation technique d'un chantier de construction paysagère :

- Opérationnaliser un projet
- Réaliser les travaux préalables aux constructions paysagères

Réaliser des constructions paysagères avec liants :

- Réaliser des revêtements de sols avec liants
- Réaliser des ouvrages en élévation avec liants

Réaliser des constructions paysagères non maçonnées :

- Réaliser des ouvrages en bois
- Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux pratiques sur notre plateau technique, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, échanges et rencontres avec les acteurs du monde professionnel, analyse de sa pratique professionnelle.

ADAPTATIONS POSSIBLES DU PARCOURS

Validation d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

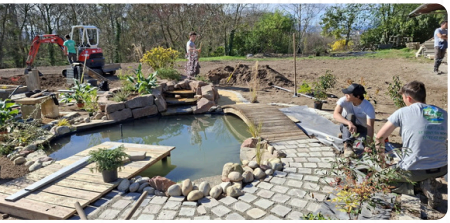
Parcours sur 12 mois : 12 semaines de 35h en centre de formation avec 1 à 2 semaines par mois en moyenne

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le diplôme du CS CP est délivré à l'issu d'épreuves organisées en UC (3 UC à valider).
Evaluations formatives organisées tout au long de l'année.
Possibilité de valider un/des blocs de compétences.

FRAIS - RÉMUNÉRATION - FINANCEMENTS

Aucun frais pédagogique
Formation continue (10 mois) :
Plusieurs financements possibles : France Travail, Région, Transition pro, CPF, OPCO...
Formation par apprentissage (12 mois) :
En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).
Tarifs à partir de 18,00€ TTC minimum de l'heure.
Se rapprocher du centre de formation afin d'étudier les possibilités de financement



CFPCA
Roanne Chervé Noirétable

42120 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfa.roanne@educagri.fr

© Crédits photos : Anthony Feyel / Natur'Académie - Ne pas jeter sur la voie public

Octobre 2026

CS CP

CENTRE DE FORMATION (CFPCA)
de l'EPLEFPA
ROANNE CHERVÉ NOIRÉTABLE

RNCP n°41899 (enregistrement certification le 09/07/2017)
www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41899/

TAUX DE RÉUSSITE
> Réussite en 2026 : 90%

SATISFACTION
> Promotion 2026 : 87%

DURÉE
> de 10 à 12 mois

PUBLIC
> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

CONTACT
cfa.roanne@educagri.fr

Le CS CP est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 4.

ACTIVITÉS

L'ouvrier paysagiste hautement qualifié, spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères, travaille dans des entreprises de travaux paysagers ou du batiment et des travaux publics. Responsable de l'organisation et de la préparation technique du chantier, il occupe des fonctions de chef d'équipe ou d'adjoint. Il réalise des travaux de piquetage, d'excavation, de déblai... en respectant les normes de sécurité. Il est aussi amené à réaliser, en toute autonomie, depuis les fondations jusqu'aux finitions divers ouvrages comme des terrasses, des marches d'escalier hautes mais longues (gradines), des allées, des murets... en mettant en oeuvre toutes les techniques liées aux revêtements et aux matériaux. Enfin, il sait poser des clotures, mettre en place des claustras, des pergolas, des petits abris en bois, PVC ou matériaux composites.

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Travail en extérieur, seul ou en équipe

DÉBOUCHÉS

- Ouvrier du paysage
- Technicien paysagiste
- Chef d'équipe paysagiste

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- BTSa Aménagements paysagers
- Autre certificat de spécialisation (arboriste grimpeur, sols sportifs engazonnés)

CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum ou avoir 1 an d'activité professionnelle. Pour tout autre profil : contacter le centre de formation.
- Compléter un dossier d'inscription en ligne via : https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature

ACCÈS À LA FORMATION

Pour la validation définitive d'entrée en formation, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage ou la validation d'un financement est obligatoire. Le délai de traitement moyen de cette validation est de 15 jours.
Prochaine rentrée : septembre 2027 (candidatures possibles à partir de janvier 2027)

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est accessible par la voie de la :
- Formation par apprentissage
- Formation professionnelle continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

ROANNE - CHERVÉ NOIRÉTABLE

Lycée Roanne Chervé Noirétable
42120 PERREUX
04 77 44 82 00
cfa.roanne@educagri.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Natur'Académie VOTRE AVENIR SE CULTIVE AUJOURD'HUI !
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes